

19 février 2013

13.318

Question Stephan Moser**Que fait le canton de Neuchâtel contre la traite d'êtres humains?**

Nous avons constaté ces derniers mois une très forte augmentation des annonces érotiques dans les journaux neuchâtelois, ce qui laisse à penser que le canton n'est pas à l'abri de la traite d'êtres humains.

La Confédération a récemment annoncé qu'elle allait s'engager davantage dans la prévention de la traite d'êtres humains.

- Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer quelles mesures il a pris ces 6 derniers mois pour lutter contre la traite d'êtres humains?
- Combien de personnes ont été contrôlées depuis le 1^{er} juillet 2012? Et quel en est le résultat?
- Le Conseil d'Etat a-t-il pris des mesures urgentes pour réduire l'attractivité du canton dans ce domaine?

Nous remercions le Conseil d'Etat pour ses réponses.